

Antoine-Beauvard ZANGA
Doctorant
Centre de Recherches et d'Études du Français de Scolarisation
(Crefsco)
Université de Yaoundé 1
Yaoundé, Cameroun

Les modalités énonciatives dans *Les Impatientes* de Djaïli Amadou Amal: Une lecture sémantico-syntaxique

Résumé: Les modalités énonciatives constituent, dans *Les Impatientes* de Djaïli Amadou Amal, les marques d'une communication intersubjective entre personnages. Elles décrivent les relations de force et de faiblesse qui jonchent le quotidien des hommes et des femmes dans le roman. La présente étude consiste à montrer comment ces modalités, à travers des échanges entre les sexes masculin et féminin, expriment les intentions de persuasion, d'assujettissement et de violence du premier camp, de supplice, de souffrance et de résignation du deuxième. L'étude a pour fondement méthodologique et théorique, l'identification et l'analyse des actes locutifs portés sur la modification des comportements d'un locuteur par un autre, et la grammaire du sens. Il ressort de ce travail que les modalités allocutives se rapportent aux stratégies de domination des hommes, les modalités élocutives — à leur suprématie et les modalités délocutives — à la détérioration de la gente féminine.

Mots-clés: modalités énonciatives, grammaire du sens, violence, femmes, hommes

Abstract: The enunciative modalities constitute, in *The Impatient* by Djaïli Amadou Amal, the marks of an intersubjective communication between characters. They describe the relationships of strength and weakness that litter the daily lives of men and

women in the novel. The present study consists in showing how these modalities, through exchanges between male and female sex, express the intentions of persuasion, subjugation and violence of the first camp, of torture, suffering and resignation of the second. The methodological and theoretical foundation of the study is the identification and analysis of locutive acts focused on the search for changes in the behavior of one speaker by another, and the grammar of meaning. It emerges from this work that the allocutive modalities relate to the strategies of domination of men, the elocutive modalities their supremacy and the delocutive modalities the deterioration of the female gender.

Keywords: enunciative modalities, grammar of meaning, violence, women, men

Introduction

Les traces linguistiques de l'attitude des personnages dans *Les Impatientes* de Djâïli Amadou Amal sont marquées par les modalités énonciatives. Celles-ci sont considérées par Charaudeau comme une partie importante de l'énonciation. «Elle[s] en constitue[nt] le pivot dans la mesure où c'est elle[s] qui permet[tent] d'expliciter ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur [...], à lui-même [...] et à son propos [...]» (*Grammaire du sens et de l'expression* 572). De ce point de vue, la modalisation énonciative peut être introduite par la caractérisation, les catégories de forme et, ou alors, par l'organisation du discours.

De l'analyse de Riegel et *al.*, les modalités d'énonciation renvoient «au sujet de l'énonciation en marquant l'attitude énonciative de celui-ci dans sa relation avec son allocutaire» (*Grammaire méthodique du français* 580). C'est le lieu de l'expression de la subjectivité discursive, mieux des intentions de communication des interlocuteurs. À ce sujet, Le Querler souligne que le locuteur ordonne, conseille, suggère, demande à quelqu'un d'autre de faire quelque chose (*Typologie des modalités* 63). La modalité d'énonciation se rapporte au sujet parlant ou écrivant. Elle intervient obligatoirement et donne une fois pour toutes à une phrase sa forme déclarative, interrogative ou impérative. Elle caractérise la forme de la communication entre locuteur et auditeur. En effet, ces trois modalités, écrit Benveniste, «ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours sur son interlocuteur: il veut lui transmettre un

élément de connaissance, ou obtenir de lui une information, ou lui intimer un ordre» (*Problème de linguistique générale* 130). Dans *Les Impatientes*, l'analyse des modalisations énonciatives, portée vers le discours, pose la problématique des relations interpersonnelles, voire sociales entre les personnages hommes d'un côté et les personnages femmes de l'autre.

De ce fait, quels sont les aspects syntaxiques et sémantiques auxquels renvoient les modalisations énonciatives? Comment se manifestent-elles dans l'œuvre? Constituent-elles une stratégie persuasive employée par les hommes pour assujettir les femmes?

Notre hypothèse est que: les modalités énonciatives, à travers des échanges entre sexe masculin et sexe féminin, expriment les intentions de persuasion, d'assujettissement et de violence du premier camp, de supplice, de souffrance et de résignation du deuxième. Aussi présenterons-nous d'abord notre cadre théorique et méthodologique; ensuite nous analyserons les modalités énonciatives selon les actes locutifs de Charaudeau; enfin nous interpréterons leurs effets de sens sur les femmes.

1. Cadre théorique et méthodologie

La grammaire du sens est l'objet de la présente section. Elle a vocation à éclairer le corpus portant sur *Les impatientes*. Le but est d'y relever les modalités d'énonciation qui marquent les intentions de communication et de modification des comportements d'un personnage par un autre.

1.1 Grammaire du sens et modalités énonciatifs dans *Les Impatientes*

La grammaire du sens est usuelle dans le descriptif et le relevé des intentions de communication à mener dans notre corpus. Cette théorie «représente le résultat matériel de l'acte de communication. Il témoigne des choix conscients (ou inconscients) que le sujet parlant a fait dans les catégories de langue et les modes d'organisation du discours, en fonction des contraintes imposées par la Situation» (Charaudeau, *op. cit.* 634). En fait, suite à une volonté manifeste des hommes de dominer les femmes, le discours dans ce roman est mitigé. Il est à la fois affectif, autoritaire, persuasif voire violent. Chaque usager de la langue trouve des formes adéquates pour exprimer ses intentions, dans une situation de communication donnée. Nous partageons la réflexion de Charaudeau, qui affirme «que tout signe possède un sens constant qu'il faut considérer, non comme un sens plein,

mais comme un sens en puissance, disponible pour être utilisé dans des situations diverses qui lui donneront sa spécificité de sens» (*ibid.* 15). Ainsi pensons-nous que, c'est le sens qui prime sur la forme. Car la langue n'est pas un système formel. Elle est prioritairement un moyen privilégié d'expression d'idées. Cela se formalise par la conceptualisation ou la visée communicative qui précède la formalisation du message la seconde étape planifie d'ailleurs le sens et non la forme. C'est ce qui fait dire à Charaudeau qu'«une 'grammaire du sens et de l'expression' doit donc s'intéresser à décrire les faits de langage en fonction: — des intentions du sujet parlant qu'ils sont susceptibles d'exprimer, [...] — des enjeux communicatifs qu'ils relèvent, [...]— des effets de discours qu'ils peuvent produire [...]» (*ibid.*4).

De cette orientation qui met le sujet parlant au cœur de l'activité langagière, en rapport avec des enjeux de communication, l'on perçoit un attachement d'abord au structuralisme avec la description des *éléments de relations*; ensuite à l'énonciation qui décrit plus particulièrement le fonctionnement des *modalités* et, enfin, à la pragmatique qui se rapporte aux *actes de parole*. Pour Salins, ce sont des faits de langue dont devrait résulter l'intention de communication du sujet parlant. La grammaire du sens se définissant comme

- Un mouvement de pensée qui doit traiter les faits de langue comme résultant d'intentions de communication. Décrire ces fait de langue exige alors de partir des notions de sens qui les originent et de mettre en regard les formes qui permettent de les exprimer.
- Une méthodologie particulière qui doit aboutir à catégoriser ces notions d'une manière propre, différente de celle que suivent les grammaires morphologiques.
- Un type d'explication qui doit être adéquat à ce nouveau genre de description, car expliquer les phénomènes de sens n'est pas du même ordre qu'expliquer ceux de forme. (*Grammaire pour l'enseignement / apprentissage du FLE*)

En somme, la grammaire du sens est une grammaire portée vers le sens des mots en contexte et les intentions de communication du sujet parlant.

1.2 Présentation du corpus

Nous l'avons déjà évoqué, *Les Impatientes* est notre observable. Nous y relèverons les modalités énonciatives. Dans ce texte, l'une des stratégies

discursives menée par les hommes est d'user des enseignements coraniques et des principes de la coutume pour persuader les jeunes filles à donner leur consentement. Le roman est inspiré d'une réalité connue. Dès sa première parution en 2019 à Yaoundé sous le titre *Munya, les larmes de la patience*, l'œuvre connaîtra un succès qui la classe parmi les valeurs sûres de la littérature africaine.

Le roman est subdivisé en trois parties qui décrivent chacune, le destin croisé des personnages Ramla, Hindou et Safira. C'est l'histoire sombre de trois jeunes filles mariées de force par leur famille. Djäïli y dénonce la condition des femmes en Afrique sahélienne. Le discours sur le mariage dans ce roman ne s'entend pas comme la conséquence heureuse d'une union consentie entre deux êtres qui s'aiment. Bien au contraire, il est l'expression d'une entente orchestrée par la famille de la fille – sans son avis – et la famille de l'homme.

1.3 La méthodologie de l'étude

La démarche tout au long de cette recherche sera sémasiologique; c'est-à-dire qu'elle part de la forme pour arriver au sens. Il s'agira de faire un recensement des modalités énonciatives contenues dans le corpus, explorer les unités référentielles qu'elles recouvrent et les classer selon qu'elles sont allocutives, élocutives et délocutives. Cela revient à dire que nous revisiterons d'abord la notion de modalité énonciative, pour la constitution de notre corpus d'observable, les réalisations linguistiques qui inscrivent cette modalité au niveau de l'énoncé. Ensuite, nous examinerons l'impact des modalités énonciatives et procéderons à la sélection des énoncés dans lesquels se réalisent ces faits.

2. Les modalités énonciatives

Les modalités énonciatives sont une sous-catégorie des actes locutifs, c'est-à-dire des catégories de langue qui se rapportent au sujet parlant ou écrivant. Elles sont constituées des modalités allocutives, élocutives et délocutives.

2.1 Les modalités allocutives

Les modalités allocutives, écrit Charaudeau, «impliquent locuteur et interlocuteur, et précisent la manière avec laquelle le locuteur impose un propos à l'interlocuteur» (*op. cit.* 579). Ce sont des modalités conatives à travers lesquelles le locuteur cherche, à travers le contenu de son message, à faire plier son interlocuteur qui, à son tour, est tenu de réagir. Ces modalités sont l'interpellation, l'injonction et l'interrogation.

2.1.1 L'interpellation

Comme son nom l'indique, l'interpellation est une modalité allocutive qui consiste pour le locuteur à désigner l'identité de son interlocuteur. Cette désignation est une marque de singularisation de cet interlocuteur parmi tant d'autre. Elle a pour conséquence la réaction de celui-ci en guise de reconnaissance. L'interpellation indique les types de relations qui existent entre les interlocuteurs. Dans *Les Impatientes*, elle est focalisée sur une identification de parenté entre les différents personnages. Celle-ci se rapporte à des relations particulières d'une cellule familiale élargie comme dans les énoncés suivants:

- 1a. Patience, **mes filles!** (45)
- 1b. Ô **mon père**, pourquoi moi? (46)
- 1c. **Mère**, que se passe-t-il? (22)
- 1d. Je veux que **mon oncle** me débarrasse de ma rivale. (94)

Dans l'énoncé [1a], le procédé d'énonciation est le SN *mes filles*. Celui-ci est composé d'un adjectif possessif *mes* qui marque la dépendance et d'un nom commun de personne *filles* qui est un signe d'affection. Dans le roman, l'appellatif *filles* intervient 38 fois. Il est la preuve d'une insistance sur l'objet de l'interpellation: la *patience* qui est repris 49 fois.

En [1b], le SN *mon père* sonne comme une interpellation de désaveux, de supplice. En effet, Ramla interpelle son père quant à sa décision de la marier sans son envie. C'est une sollicitation qui traduit à la fois son incompréhension et son désir de l'amener à changer d'avis. L'appellatif *père*, prononcé 183 fois dans le texte indique la place de choix qu'occupe le personnage au sein de la famille. Il en est de même de *mère*, cité 130 fois. En effet, l'absence de déterminant devant ce nom en [1c] traduit le rapprochement, la complicité et l'affection qui existe entre Ramla et sa génitrice. Les deux êtres, parce que de même sexe, partagent le même statut

social. Par contre, l'identité de parenté *mon oncle* en [1d], repris 80 fois dans le roman, est l'expression d'une égalité de pouvoir entre les frères d'une même famille. La coépouse de Safira peut donc se référer à son *oncle* au même titre qu'à son père.

En somme, la modalité d'interpellation dans le roman indique les relations d'affection entretenue par les personnages issus d'une même famille. Si le pouvoir familial est centré sur le sexe masculin, notamment sur le père et les oncles, il revient à la femme, mère de la famille, de préparer les filles au mariage et de les éduquer selon les principes de la religion et de la coutume. Ici, la femme n'a pas autorité sur elle-même. C'est un être sujet à des injonctions.

2.1.2 L'injonction

L'injonction marque la domination du locuteur sur l'interlocuteur. Sa formulation amène le sujet parlant à poser une action ou à l'imposer au sujet cible en sorte que celui-ci soit dans l'obligation de réagir. Pour Tomassone, avec l'injonction, «le locuteur attend du destinataire un acte et non une réplique: les seules répliques possibles sont l'acquiescement, le refus ou le mépris» (*Pour enseigner la grammaire* 135). L'injonction peut être à la forme impérative, verbale ou introduite à l'aide d'un mot qui indique l'interdiction. Analysons les énoncés ci-dessous:

2a. **Soyez** pour lui la terre et il sera votre ciel. (9)

2b. Qu'il ne s'affame **jamais** à cause de votre paresse, de votre mauvaise humeur ou encore à cause de votre mauvaise cuisine. (10)

2c. **Ça suffit** ces enfantillages, fait alors mon oncle d'un sourire sarcastique. (48)

2d. La coutume **interdit** aux filles d'éconduire un prétendant. Même si l'on n'est pas intéressée, on doit quand même éviter de froisser un homme. (20)

L'injonction dans l'énoncé [2a], *soyez*, est à la forme impérative. Elle fait partie des ultimes recommandations que chaque parent qui marie sa fille lui donne. C'est une instruction conjugale qui invite la future mariée à se considérer comme un être voué à la soumission car l'autorité et la souveraineté dans le foyer sont l'œuvre de son époux. Par ailleurs, l'adverbe de temps *jamais* et le verbe *interdit* respectivement en [2b] et [2d] sont aussi des variantes de l'interdiction. Ils marquent les bornes de comportement que ne doivent pas franchir les femmes. Celles-ci sont au service des hommes et ne doivent pas les mettre en colère de peur de bafouer les lois

du foyer ou de la coutume. En [2c], la périphrase verbale *ça suffit* indique, au regard de l'intonation (sourire sarcastique) et du statut familiale (oncle), une sommation, un ordre que va exécuter l'interlocuteur.

Tout bien considéré, l'usage répété des énoncés et expressions injonctifs dans l'œuvre donne lieu à des relations d'autorité sans partage des hommes à l'endroit des femmes. Il en est de même de la modalité interrogative.

2.1.3 L'interrogation

La modalité interrogative se rencontre dans une situation d'interlocution. Dans *Les Impatientes*, elle se rapporte plus au droit de questionner des hommes et à l'indignation des femmes qu'à la quête réelle d'une information ou au besoin du sujet parlant de révéler son ignorance. Or Tomassone déclare que «l'information que le locuteur veut obtenir est un fait dont il ignore s'il est vrai ou faux, une réalité dont il veut savoir si elle peut être affirmée ou niée» (*op. cit.* 126). Les énoncés suivants sont assez éloquentes à ce sujet:

3a. Oh! Hindou, qu'est-ce que tu as fait? N'as-tu pas eu pitié de moi? (73)

3b. Alors? Qui es-tu allée voir à Gazawa? Tu ne veux pas répondre, c'est ça? Madame pense qu'elle est maintenant grande. Qu'elle peut faire ce qu'elle veut? (74)

3c. Ton époux t'a frappée alors tu peux aller t'en chercher un autre, c'est ça? (75)

3d. Mon Dieu, comment faire face à cette fille à peine plus âgée que ma propre fille et qui s'arroge le droit de me prendre mon époux? Comment pourrais-je le supporter? Comment montrer bonne figure comme l'exigent les convenances? Que faire pour ne pas perdre la face? (85)

Les deux questions que la mère de Hindou pose à sa fille en [3a] portent sur la demande d'identification du but de l'acte posé ainsi que sa pleine mesure. En effet, dans la première interrogation: *Hindou, qu'est-ce que tu as fait?*, le sujet parlant exprime son incompréhension, son indignation vis-à-vis d'un acte inimaginable. Dans ce contexte d'énonciation, une femme n'a pas le droit de sortir du domicile conjugal sans l'accord de son mari. C'est ce qu'a fait Hindou au mépris de Moubarak. Les conséquences de ce genre de comportement affectent à la fois la coupable et la responsable de son éducation. C'est ce qui justifie la déception du sujet parlant à travers la deuxième interrogation: *n'as-tu pas eu pitié de moi?* Celle-ci traduit

la naïveté de Hindou qui n'a pas, au préalable, mesuré les conséquences collectives de son acte.

Les interrogations en [3b] et en [3c] portent respectivement sur la demande d'identification d'une personne et sur le besoin de s'informer sur l'attitude du récepteur. En effet, à la question de savoir *Qui es-tu allée voir à Gazawa?*, le père de Hindou exige un nom pour justifier l'infidélité de sa fille. La suite de l'interrogatoire avec les modalités verbales *veux* et *veut* dans les énoncés *Tu ne veux pas répondre, c'est ça?* Et...*Quelle peut faire ce qu'elle veut?*, traduit la croyance ou l'appréciation d'un père qui estime être défié par l'attitude de sa fille. L'expression *c'est ça?*, à la fin de l'interrogation contenue en [3c] marque son exigence à avoir la confirmation de sa croyance. En revanche, la série de questions de Safira en [3d] traduit son état d'âme. Cette dernière est confuse à l'idée de savoir qu'elle va partager son mari avec une autre femme. Ce sentiment de frustration ou de domination des personnages est perceptible dans l'ensemble des 359 phrases interrogatives que compte le roman.

2.2 Les modalités élocutives

Les modalités élocutives, souligne Charaudeau, «n'impliquent pas l'interlocuteur dans l'acte locutif. Elles précisent la manière dont le locuteur révèle sa position vis-à-vis du propos qu'il énonce» (*op. cit.* 599). Autrement dit, les modalités élocutives révèlent l'attitude du locuteur envers son énoncé et/ou envers le récepteur de celui-ci, de même qu'ils expriment sa capacité ou non à assumer ses idées: savoir, ignorance, opinion et obligation.

2.2.1 Le savoir/l'ignorance

Pour la modalité de *savoir*, le locuteur dit reconnaître l'information qu'il avance. Ce qui n'est pas le cas de la modalité d'*ignorance*. Les modalités de *savoir* et d'*ignorance* expriment alors la certitude et l'incertitude d'une information avancée par un locuteur. Remi-Giraud est plus explicite à ce sujet lorsqu'elle affirme qu'«avec le verbe savoir, le sujet n'entre pas en relation avec le monde extérieur, mais avec l'activité langagière elle-même, puisqu'il a dans l'esprit, non pas un énoncé chose ayant une réalité distincte, mais la représentation d'un acte d'énonciation» (*Étude comparée du fonctionnement syntaxique et sémantique des verbes savoir et connaître* 249). Ainsi deux faits majeurs marquent le comportement des personnages du roman *Les*

Impatientes: soient ils savent, soient ils ne savent pas. Voici du reste quelques exemples:

- 4a. Je te remercie de m'avoir aidée ce soir mais je **sais** que tu me détestes. (123)
- 4b. Je **ne sais pas** si mon père m'a déjà portée dans ses bras, tenue par la main. (15)
- 4c. J'**ignore** sa dernière réplique et je pense à Ramla, que j'ai tellement tourmentée. (126)
- 4d. Pourquoi **ignores-tu** délibérément ce précepte du Prophète qui stipule que le consentement d'une fille à son mariage est obligatoire? (39)

L'emploi du verbe de modalité *sais* en [4a] par Ramla contre sa coépouse Safira, traduit l'atmosphère délétère qui sevit dans ce foyer polygamique. Ramla est consciente de ce que Safira n'est pas heureuse de savoir que son époux a pris une deuxième femme belle et jeune. Dans ce contexte, aucune femme ne peut se réjouir de partager son mari avec une autre. Seulement, cette vérité basée sur une attitude reconnue et encouragée dans la contrée peut être renversée par l'idée selon laquelle Safira n'a rien contre Ramla mais plutôt contre la polygamie qu'elle dit haïr dans la suite de l'échange.

En [4b], l'incertitude, mieux, l'ignorance de Ramla quant à reconnaître si son père l'a déjà *portée dans ses bras, tenue par la main* ou pas se justifie dans les mœurs du milieu. En effet, il n'est pas du devoir d'un père d'afficher publiquement son affection envers sa fille encore moins de s'occuper de son éducation. Cela est du ressort de sa mère, toujours enfermée dans une cuisine.

Dans l'énoncé [4c], la modalité d'*ignorance* introduite par la modalité verbale *ignore*, Safira dit ne pas considérer ou reconnaître la réplique de son mari au sujet de Ramla. Elle dit compatir pour sa coépouse désormais en disgrâce. Cette modalité s'accompagne de l'attitude du sujet parlant à passer outre les propos de son interlocuteur. En [4d], la modalité verbale *ignores-tu* se rapporte à la mauvaise foi du père de Ramla, devant une preuve que lui brandit sa fille. Il s'agit d'un précepte du prophète au sujet du consentement d'une fille à son mariage. L'énoncé fait allusion à une instruction connue et établie par la religion musulmane.

2.2.2 La modalité d'opinion

La modalité d'*opinion* fait recours à l'univers de croyance. Dans *Les Impatientes*, il importe de distinguer la connaissance du monde d'avec les

valeurs que chaque sujet parlant ou récepteur a de ce monde. Si le premier se caractérise par une volonté de comprendre le monde par le biais de la simple explication centrée sur ce monde, le deuxième procède à un jugement de penser et de faire des êtres de ce monde. Dans cette dernière approche, la croyance à une entité ou à un fait est inhérente à la personne. C'est le cas dans ces énoncés:

5a. Si tu ne me dis pas la vérité, je vais t'égorger et, **crois-moi**, ça ne me mènera même pas en prison. (121)

5b. Si jamais ta fille ou ton fils prononce encore un seul mot de travers, je te répudie. Non! Je te jure sur la tête de mes frères ici présents, je te répudierai plutôt trois fois qu'une. Je **pense** avoir été plus que patient jusqu'ici. Est-ce que c'est clair? (28)

5c. Je te **jure** que je ne te trompe pas. Je te le jure sur le Coran. (121)

5d. On **dirait** que tu es la première femme à avoir une coépouse! (92)

Dans l'énoncé [5a], la modalité d'opinion introduite par le SV *crois-moi* montre la conviction et l'arrogance de Alhadji devant son épouse Ramla. En effet, pour les êtres de ce monde, la femme est un objet dont la survie dépend entièrement de son mari. Cette certitude se vérifie aussi dans l'énoncé [5b]. Ici, le verbe de modalité *pense* laisse envisager le point de vue du sujet parlant. Il revient à l'interlocuteur, de manière raisonnable, de s'en accommoder.

En [5c], la modalité verbale *jure* marque une forte conviction qui implique qu'il y a doute sur une vérité. Ramla l'emploie pour espérer convaincre Alhadji de ce qu'elle ne l'a pas trompé. Ramla croit en elle et ne saurait mentir devant le *Coran*. Par contre, dans l'énoncé [5d], la modalité d'opinion introduite par le verbe de modalité *dirait* indique une croyance universelle. C'est une lapalissade qu'une femme soit sans coépouse dans un foyer. La polygamie fait partie des mœurs. Safira doit s'en accommoder.

2.2.3 L'obligation

La modalité de l'obligation dans *Les Impatientes* se caractérise par la contrainte des personnages femmes à agir selon les exigences de la religion, de la coutume et du bon vouloir des hommes. Dans ce cas, explique Charaudeau, «le locuteur justifie son projet de faire, au nom d'une valeur éthique» (*op. cit.* 602). Elle est, comme dans les énoncés à suivre, marquée par le verbe de modalité *dois*:

7a. Je **dois** accepter ce mariage, tout le monde me le dit. (33)

7b. Je **dois** apparaître dans mes plus belles parures pour affronter stoïquement une célébration que je ne dois absolument pas subir. (84)

7c. Chut, Safira! Tu **ne dois pas** dire des choses comme ça. C'est quand même le père de tes enfants, et tu l'aimes, quoi que tu en dises. (97)

7d. Tu **dois** savoir une fois pour toutes que tes décisions n'influencent pas que ta vie. Grandis, nom de Dieu! (32).

Dans les énoncés [7a] et [7b], l'obligation est interne. Dans le premier énoncé, Ramla, âgée de 17 ans, doit, contre son gré, accepter d'être l'épouse de Alhadji, âgé de 50 ans. La modalité verbale *je dois*, indique la réalisation d'une action du sujet parlant afin de répondre à un engagement imposé par la coutume. Cette obligation peut aussi être externe du moment où c'est tout le monde qui le lui dit. L'acte de refus se présente comme une infraction à une norme établie: la femme ne contrarie pas un homme. Par ailleurs, en [7b], la soumission à son époux se présente comme un dogme, une règle, une obligation conjugale à laquelle doit se soumettre la femme. Si la modalité de l'*obligation* est interne dans les énoncés [7a] et [7b], en [7c] et [7d] elle est externe. Cela veut dire selon Charaudeau qu'elle «ne dépend pas du locuteur mais d'un autre qui a pouvoir pour donner un ordre au locuteur» (*op. cit.* 607). Dans *Les Impatients*, la femme est dans l'obligation, quel que soit son état d'âme, d'être toujours présentable, joyeuse et aimable devant le public. Comme un objet de décoration, elle doit plaire à la vue.

2.3 Les modalités délocutives

Selon Charaudeau, les modalités délocutives «sont déliées du locuteur et de l'interlocuteur. Le propos émis existe en soi, et s'impose aux interlocuteurs dans son mode de dire: 'assertions' ou 'discours rapporté'». *op. cit.* 619). Dans ces modalités, les interlocuteurs sont absents de l'énoncé d'où les constructions impersonnelles.

2.3.1 L'assertion

La modalité de l'assertion dans *Les Impatients* est caractérisée par la propagation d'un mode de vie et de pensée imposées par les hommes pour convaincre les femmes. Elle porte sur des croyances, des évidences, des adages. Ainsi, utiliser une phrase assertive comme le dit Cervoni, «c'est se poser comme croyant ce qu'on énonce et mettre l'interlocuteur dans

l'impossibilité de nier, sauf s'il est de mauvaise foi, qu'il est informé de cette croyance» (*L'énonciation* 17). Dans le même ordre d'idées, Soutet ajoute que le contenu de la modalité d'assertion « est donné comme vrai par son énonciateur, c'est-à-dire adéquat au référent qu'elle [la phrase assertive] vise à décrire» (*La Syntaxe du français* 76). Vérifions-le dans les énoncés qui suivent:

8a. **Patience**, mes filles! *Munya!* Telle est la seule valeur du mariage et de la vie. Telle est la vraie valeur de notre religion, de nos coutumes, du *pulaaku*. (9)

8b. C'est dans les moments difficiles qu'**il faut** patienter et tout supporter. (61)

8c. **Évident**: ma sœur Hidaya était d'une grande beauté, d'une grande générosité, et elle était rapidement devenue la favorite de son époux. (62)

8d. Et c'est fini. Voilà tout l'adieu que je reçois de mon père que je ne reverrai **probablement** pas avant un an — si tout se passe normalement. (11)

En [8a], le père de Ramla et d'Hindou déclare à ses filles que la seule et vraie valeur du mariage et de la vie se résume en un seul mot: la *patience*. Ce mot repris 49 fois dans l'œuvre relève d'une évidence à la fois religieuse et coutumière. Elle vaut «à tout le moins à l'intérieur d'un univers dont le locuteur – à tort ou raison, de bonne foi ou non – se porte le garant» (Martin, *Pour une logique du sens* 38). Son usage répété consiste pour le père à convaincre ses filles à cultiver l'esprit de patience en toute chose. C'est aussi le cas en [8b] où la modalité assertive *il faut* indique la neutralité du sujet parlant sur un fait connu de tous: *c'est dans les moments difficiles qu'il faut patienter et tout supporter*. Cette assertion se présente comme le refrain de la vie. En [8c] par contre, l'assertion renvoie à une évidence. L'adjectif qualificatif *évident* marque un fait qui ne dépend pas du sujet parlant mais qui peut être vérifiable par tous. Or en [8d], l'assertion introduite par l'adverbe *probablement* porte sur la probabilité. Elle suppose que le fait énoncé n'est pas l'apanage de Ramla, mais la conséquence d'une tradition qui exige que la jeune mariée soit séparée de ses parents pendant au moins un an.

2.3.2 Le discours rapporté

Le discours rapporté dans *Les impatientes* a une valeur argumentative. Elle consiste pour l'énonciateur à reprendre les propos de quelqu'un d'autre

dans le but d'amener son interlocuteur à adhérer à une cause défendue. Celle mise en exergue dans l'œuvre est la souveraineté de l'homme au détriment de la femme comme dans les énoncés ci-après:

9a. Un jour, un homme est venu voir le Prophète et lui a dit: «Ô serviteur d'Allah, j'aimerais vivre avec toi; si tu acceptes, on ne se disputera jamais. Mais le jour où on le fera, on ne se réconciliera pas car je suis rancunier!» Le Prophète dans sa grande sagesse lui répondit: «Va-t-en, je ne cohabiterai pas avec toi.» (87)

9b. Il a fait pire. **Il m'a dit qu'**il s'en fichait de ce que je pouvais ressentir et m'a dit que j'étais ridicule quand je n'ai pas pu retenir mes larmes. (97)

9c. Tu **m'as toujours répété** que j'étais la cause indirecte de tes souffrances mais aussi de tes joies. (40)

9d. Tu suivras ses traces et tu la remplaceras auprès de ses enfants. Que jamais leur mère ne leur manque, **a dit** ma mère. (64)

Dans l'énoncé [9a], le discours d'origine est fidèlement cité. Il est au style direct et indique, à partir de l'usage des deux points et des guillemets, la reprise de l'échange entre un homme et un prophète. L'intention de communication du locuteur à travers cette façon de rapporter les faits consiste à mettre Safira et Hindou, deux coépouses qui se détestent mais qui doivent cohabiter, devant leur responsabilité. Il s'agit de leur inculquer un enseignement divin: cultiver la paix dans son foyer. La reprise fidèle de cet échange cadre avec la fidélité du sujet parlant vis-à-vis du divin.

Par contre, le discours rapporté en [9b], [9c] et [9d] est au style indirect. Il est respectivement introduit par les expressions *il m'a dit qu'*, *tu m'as toujours dit que* et *a dit*. Celui-ci marque le détachement, la distanciation entre les locuteurs et lesdits du discours d'origine. En [9b] par exemple, Safira n'approuve pas l'attitude de son époux. La reprise indirecte de ses propos l'amène à prendre à témoin l'auditoire sur le caractère cruel et désinvolte de Alhadji envers elle. C'est un mari qui se soucie plus de son bien-être que de celui de sa première épouse. Cette façon de rapporter est aussi visible en [9c] avec Ramla qui, reprenant à sa guise les propos de son père, ne l'est partage pas. C'est une fille en quête de liberté et d'autonomie. C'est la même impression qui se dégage de l'énoncé [9d] avec le personnage Amraou qui, sans conviction, reprend les directives de sa mère.

Tout bien considéré, le discours rapporté laisse entendre un conflit entre deux camps ou idéologies qui s'opposent: les discours d'origine qui implicitement se rangent du côté des hommes et les sujets parlant qui

plaident pour leur cause. Leur analyse ainsi que celui des autres modalités énonciatives a un effet néfaste sur les femmes.

Les effets néfastes de la modalisation énonciative dans l'œuvre

L'orientation de la modalisation énonciative dans *Les Impatientes* n'est pas fortuite. Elle assujettit les femmes au profit des hommes et normalise la violence conjugale dans les foyers.

2.4 L'assujettissement de la femme

Ainsi que le rappelle Kerbrat-Orecchioni, «parler, c'est sans doute échanger des informations; mais c'est aussi effectuer un acte, régi par des règles précises [...], qui prétend transformer la situation du récepteur, et modifier son système de croyances et/ou son attitude comportementale» (*L'énonciation de la subjectivité dans le langage* 185). Ce pouvoir de transformation de l'interlocuteur par la parole se vérifie dans cette œuvre à travers les attitudes de la femme.

10a. Il était le seul garçon à qui j'adressais la parole sans subir les représailles de mes frères, qui s'étaient auto-proclamés nos surveillants. (21)

10b. Je dois être son esclave afin qu'il me soit captif! (52)

10c. Je ne me plains plus et, s'il m'arrive de pleurer, je le fais en cachette, la nuit, dans l'intimité de ma chambre. Je n'attends plus rien des autres. Ni secours, ni espoir. Résignée, je me conforme à ce que tous attendaient de moi. Je n'ai personne à qui me confier. Entre les femmes de la concession règnent le non-dit, l'hypocrisie et la méfiance. (68)

10d. Comment est-ce possible? Être mariée à un homme de cinquante ans, moi qui, à dix-sept ans, était la fille la plus belle, la plus intelligente, la plus rieuse de la ville? (39)

L'interprétation des énoncés [10a] et [10b] établit une différence entre deux types de personnages dans le roman. Si les uns sont libres de leurs faits et gestes, les autres ne le sont pas parce que pris en otage par une société dominée par le pouvoir masculin. Les termes de modalités *représailles*, *surveillants* et *esclave* respectivement en [10a] et [10b] traduisent cet environnement délétère. Il en est de même en [10c] et [10d] où les femmes vivent comme des victimes résignées. Les modalités *je ne me plains plus*, *pleurer*, *cachette*, *je n'attends plus rien des autres* font d'elles des laisser pour compte de la société. Elles sont débordées par la violence conjugale. Leur vie

ne leur appartient pas du moment où en [10d], elles peuvent être mariés à des êtres qu'elles n'aiment pas et qui, dans la plupart des cas, sont plus agis qu'elles.

2.5 La domestication de la violence conjugale

La violence dans *Les Impatientes* se présente, de l'entendement des hommes et de la société qu'ils ont dompté, comme un acte normal. Elle fait partie intégrante de l'anatomie d'une femme et donc de son quotidien. En aucun cas la femme ne devra la remettre en cause. C'est la lecture qui ressort des énoncés ci-après.

11a. Ce n'est pas un viol. C'est une preuve d'amour. (51)

11b. Un Peul meurt comme un mouton en se taisant et non en bêlant comme une chèvre. (52)

11c. Moubarak ne changera pas. Je pourrais me plaindre mais on me demandera toujours de patienter. Encore un peu. *Qui a de la patience ne le regrette pas*, me rappellera-t-on. Et si un mauvais coup m'achève, ce ne sera que la volonté d'Allah. (71)

11d. Quand mon père estime la punition suffisante, il retourne sa rage contre ma mère. Elle ne bouge pas, ne pleure pas et reçoit stoïquement les coups sans ciller. (75)

Dans la société du roman en [11a], l'acte sexuel commis sans le consentement d'une femme ne relève point d'un viol. Malgré les déchirures subies par Hindou suite à la brutalité de Moubarack lors de leur premier rapport sexuel, le tort fut attribué à la jeune mariée. Elle n'aurait pas su domestiquer la douleur. Même le médecin du village approuve cette théorie. En effet, la femme est faite pour souffrir, mieux pour être violentée. Cette conception de la vie fait désormais partie de l'ADN de la société féminine à travers les adages, comme c'est en [11b]. La violence devient ainsi un acte légitime. Elle est l'apanage des hommes comme le démontre l'énoncé [11c]. L'attitude de la mère d'Hindou en [11d] est alors recommandée. Elle est la conséquence des stigmates d'une société qui a fait de la femme un sous-homme que l'on peut manipuler à sa guise.

Conclusion

Au terme de ce travail, il ressort que les modalités d'énonciation dans *Les Impatientes* sont l'expression d'une double violence orchestrée par les

hommes à l'encontre des femmes. Il s'agit d'une violence tacite (implicite) et d'une violence expresse (explicite). Ce sont d'abord les modalités allocutives qui préparent les femmes à l'idée d'assujettissement, de soumission et d'innocence à l'égard des hommes: quand l'interpellation exprime une affection de façade, l'injonction et l'interrogation viennent établir les faits: agir selon le bon vouloir des hommes. Ensuite, les modalités élocutives qui décrivent le contexte, mieux la réalité sociale dans laquelle évoluent les personnages. Point n'est plus besoin de douter de l'hégémonie du sexe masculin. Le vouloir faire et les droits des femmes se voient noyer dans les opinions, les croyances et les exigences des hommes. Enfin, les modalités délocutives qui sonnent comme un coup de massue sur la condition de la femme. Ici, seules les convictions en faveur des hommes sont considérées. Tout comme les informations rapportées. La résignation reste alors l'unique issue des femmes si elles veulent s'imaginer un meilleur être. En se servant des dogmes de la religion et de la coutume, l'objectif visé par les hommes à travers la modalisation énonciative est de perpétuer leur domination.

Bibliographie

- Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.
- Cervoni, Jean, *L'énonciation*, Paris, PUF, coll. *Linguistique nouvelle*, 1992.
- Charaudeau, Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, [1992] 2005.
- Djaïli, Amadou Amal, *Les Impatientes*, Emmanuelle Collas, 2020.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 1980.
- Le Querler, Nicole, *Typologie des modalités*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1996.
- Martin, Robert, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, coll. *Linguistique Nouvelle*, 1992.
- Remi-Giraud, Sylvianne, «Étude comparée du fonctionnement syntaxique et sémantique des verbes savoir et connaître», in *Sur le verbe*, 1986, p. 169-306.
- Riegel, Martin, et al., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.
- Sadat, Belloula Anouar, *Vers un monde dynamique des croyances dans le contexte des communications entre agents*, Mémoire de maîtrise, Université de Laval, inédit, 2000.
- Salins (De), G.-Dominique, *Grammaire pour l'enseignement /apprentissage du FLE*, Paris, Didier, Hatier, 1996.
- Soutet, Olivier, *La Syntaxe du français*, Paris, PUF, 1989.
- Tomassone, Robert, *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave, 1996.